341

TARIP D'ABONNEMENT :

BUREAUX & REDACTION

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Rorbais, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42

Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Etlenne, 9 bis.

à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co., place (de la Bourse, 8, et rue: Notre Dame-des-Victoires, 28, -)

Directeur-Propriétaire: ALFRED REBOUX

ROUBAIX, LE 1º MARS 1896

A PROPOS DES FEMMES!

A PROPOS DES FEMMES

Il y a, en France, bien peu de femmes, sans doute, qui lisent le Journal officiel: elles font, d'ailleurs, toutaussi bien de s'abstenir; et nous n'oserions guère, sur ce point, leur adresser le moindre reproche. Pourtant la lecture des débats parlementaires d'hier serait édifiante et consolante pour les femmes qui gémissent de la condition inférieure et subalterne où le Code civil a mis leur sexe. On a voté, hier, une loi en sept articles qui a pour résultat d'assurer à la femme mariée la libre disposition des fruits de son travail. Il a fallu quatre années pour aboutir à cette chose toute simple.

A CHALONS

Châlons-sur-Saóne, 20 février. — Le président a fait ouvrir les portes, vou-les de la ger étaient envahis par une foule clusiée pour substité de la genéral a fait ouvrir les portes, vou-leur antieur produit ; un curieux juché sur la tolter de la genéral s'est produit ; un curieux juché sur la tolter de la général de ciaq minules. Arrivé à 2 leures 5, il est le président de la République pendant ce conrt arrêt, a été salué par les autorités de la veille, et l'espa M. Rivaud, préfet du Rhône, et le général Zédé, commandant te corps d'armée, gouverneur mitistie de commendant de ciaq minules. Arrivé à 2 leures 5, il est le président de la République pendant ce court arrêt, a été saloré par les autorités de la verreire et est assez grièvement blessé.

A CHALONS

Châlons-sur-Saóne, 20 février. — Le président a fait ouvrir les portes, vou-les pour de che de produit ; un curieux juché sur la tolter de la genére de la gare étaient envahis par une foule de proves gens.

Un accident s'est produit ; un curieux juché sur la tolter de la genére de la gare étaient envahis par une foule de proves gens.

Un accident s'est produit ; un curieux juché sur la tolter de la genére de la gare étaient envahis par une foule de traves gens.

Un accident s'est produit ; un curieux juché sur la tolter de la genére de la gare étaient envahis par une foule de traves gens.

Un accident s'est produit ; un curieux juch

travail. Il a fallu quatre années pour aboutir à cette chose toute simple.

Jusqu'à ce jour, la femme n'avait pas le droit de recevoir, sans le concours de son mari, les sommes provenant de son travail personnel et d'en disposer librement. De telle sorte que si, dans un ménage, la femme était économe et laborieuse, ce qu'elle gagnait et ce qu'elle économisait ne lui appartenait à aucun moment: le mari, même s'il était paresseux ou débauché, avait le droit de prendre ce gain légitime et sacré pour en disposer à sa fantaisie. C'était inique et monstrueux. C'était un des excès de la puissance maritale selon la vieille conception romaine. Le bon sens avait beau s'insurger. La vieille injustice légale durait toujours. Ce que les Romains ont bâti n'est pas facile à détruire.

L'estatium des excès de la puissance de la facile à detruire. injustice légale durait toujours. Ce que les Romains ont bâti n'est pas facile à détruire. Leur puissant génie a laissé partout des em-preintes que nos débiles mains ont grand'-

preintes que nos deunes mana per peine à effacer.

Ici, pourtant, on avait la raison avec soi.

Mais il restait à gagner le Parlement et l'opinion publique. Une femme de grande initiative et de grand cœur, Mme Jeanne Schmahl, directrice de l'Avant-Courrière, a commencé, il y a quelques années, une campagne très tenace et très prudente à la fois. Ecartant avec soin toutes les exagérations des intransigeants de la cause « féministe », des intransigeants de la rue de la République ont pavoisé la plupart des masson.

Un seul arc de triomphe en tolle peinte était dressé à la sortie de la rue de la République ont pavoisé la plupart des masson.

Un seul arc de triomphe en tolle peinte était dressé à la vius de la rue de la République ont pavoisé la plupart des masson.

Un seul arc de triomphe en tolle peinte était dressé à la vius de la rue de la République ont pavoisé la plupart des masson.

En sortie de la République ont pavoisé la plupart des masson.

In sortie de la République ont pavoisé la plupart des masson.

In seul arc de la République ont pavoisé la plupart des masson.

In seul arc de la République ont pavoisé la plupart des masson.

In seul arc de la République ont pavoisé la plupart des masson.

In seul arc de la République ont pavoisé la plupart des masson.

In seul arc de la République on tous la trait de la ville de M. Seul de Ecartant avec soin toutes les exagérations des intransigeants de la cause «féministe », elle a borné son ambition à conquérir une réforme, une réforme toute petite en apparence, mais précise, logique et, dans tous les cas, supérieure à toutes les vaines déclamations. Secondée par M. Schmal, la directrice de l'Avant-Courrière a réussi à vaincre l'indifférence et l'inertie ambiantes. A la chambre des députés, M. Goirand, M. Jourdan (de la Lozère) ont donné leur concours.

Hier, donc, la Chambre des députés a voté, sans débat, la commission et le gouvernement étant d'accord, la proposition qui donne à la femme mariée la libre disposition du salaire péniblement gagné. Il a suffi de cinq ou dix minutes pour consacrer cette réforme. Elle a passé inapercue, dans le tapage des conversations particulières. Cette loi qui constitue presque une révolution, qui ébranle le vieil édifice des juristes, des la france.

Al Arrive a l'Hôlei-de-Ville, M. Feòix raure a ete requante d'ans le grand salon d'honnen par la municipalité lyondaise. M. He docteur Gailleton, maire de la ville, lut a adressé de bienvenue, auxquelles M. Féilx afure a répondue en disant qu'il était prolondément énu de l'accueil qui lui avait été fait as on arrivée à Lyon. Les marques de sympathies qui se sont produites sur non passage, a-t-ii dit, s'adressient à la République, et venient de la libre dirigé de le Président à la République, et venient de la libre dirigé de la la Lozère) ont donné leur concours.

Lyon, 29 février. — Cast dans le grand a la ler cue de l'accueil qui lui avait été fait à son arrivée à Lyon. 20 s'étaire avent ce qu'est le labeur. »

Les marques de bienvenue, auxquelles M. Féilx afure a révolue d'accueil qui lui avait été fait à son arrivée à Lyon. 21 de l'accueil qui lui avait été fait à son arrivée à Lyon. 21 de l'accueil qui lui avait été fait à son arrivée à Lyon. 21 de l'accueil qui lui avait été fait à son arrivée à Lyon. 21 de l'accueil qui lui avait été fait à son arrivée à Lyon. 21 de l'accueil qui lui avait été fait à son ar

le tapage des conversations particulières. Cette loi qui constitue presque une révolu-tion, qui ébranle le vieil édifice des juristes, tion, qui ébranle le vieil édince des juristes, qui secoue dans l'air une poussière venue du Forum, cette loi n'a pas été plus remarquée qu'un projet d'intérèt local. Il n'y a pas eu le plus petit scrutin public, ni la plus petit controverse sur le principe de la loi ou sur les articles. Au fond, il semblait que la question n'intéressat. à la Chambre, qu'une douzaine de personnes, tout au plus!

Ah! s'il s'agissait de scandales, d'accusations, d'invectives et de tapage, la Chambre serait attentive.

serait attentive,

Cette indifférence à l'égard des chose intéressantes et sérieuses, cette attention complaisante et béate accordée seulement au vacarme, voilà des symptômes bien carac-téristiques, voilà vraiment ce qui juge un

LEVOYAGE DE M. FELIX FAURE

présentations.
Le général Brugère, commandant le 8e corps, salue le chef de l'Etat; higr On Ty, évêque de Dijon, en présentant son clergé, dit qu'il est beureux de saluer le président de la République et de l'a saurer de son respect.
Le président de la Répu blique sort ensuite de la gare et s'avance jusque dans l'avenue ob, entouré par la foule, il est très acclamé.

Le président de la Répu bluque sort issuite us la gate et s'avance jusque dans l'avenue ob, entouré par la foule, il est très acclamé.

A midi 27, M. Féits, Faun ? regagne la gare et son aalon. Le train part pour Lyun. La musique du 27e de dans la grande salle des fêtes.

ligne et les fanfares des sociétés de gymnatiques, massées dans la cour, exécutent la Marseillaise et l'hymne A CHALONS

Hoe curassiers, et un cner d'escadron.

L'aspect de la ville

Le président de la République a suivi le cours du Midi,
la rue Victor Hugo, la place Bellecour, et la rue de la
République, où fut assassiné M. Carnot.

Sur tout le parcours, les troupes font la haie. Les décorations officielles dominent; cependant les uégociants
de la rue de la République ont pavoisé la plupart des
masson.

de notre pays, vous recevez en France, une large hospitalité, aussi large que celle que nos concitoyens reçoivent dans vos pays. à votre gouvernement, l'accueil que vous recevez parmi nous.»

Mgr Couiliié, archevéque de Lyon, a présenté en ces termes, les membres du Chapitre et du clergé de la ville de Lyon.

J'ai l'honneur de vous offrir les hommages de mon clergé et les miens. Nous vous remexclous de venir, par votre présence en notre ville, adoucir l'amerture d'une douleur demeuree vive et profonde dans les cœurs tyonnais, si hospitaliers et respectueux de l'autorité, animés d'un patriolisme si sincère.

» En aque conflant, comme évêque et prêtres, la plus belle mission qui puisse être donnée sar la terre, la mission de la prière et du dévouement, Dieu a mis au fond da nos cœurs, avec l'amour de l'Eglise, un amour profond pour la Patrie.

» Nous parlageons ses joies et ses tristesses, nons souffrons de ses auxiétés et nous chantons ses victoires. Notre ambition est de la voir heureuse et honorec, en gardant fidelement son titre si glorieux de Fille alnée de l'Eglise,

entourent.

» Puisse votre haute influence et celle de MM. les mi-uistres, obteuir à la Chambre des députés, un vote en barmonie avec le vote déjà émis par le Sénat, donnant à la France une sête nationale, en l'homeur de Jeanne d'Are.

presieurs decorations.

On rapporte que, sur le percours du cortège, de la gare à la préfecture, quelques cris de « Vive le Sénat», ont été poussés, ce qui paraissait singulièrement désagréable à M. Bourgeois. Le banquet

A la table d'honneur, aux côtés du Président de la R publique, se trouvaient les ministres, le gouvernet militaire de Lyon et les représentants du Rhône. M. Aynard, député s'était fait excuser pour indispe-sition.

Toast du maire de Lyon Au dessert, M. Gailleton a porté un toast au préside

All dessett, as uninecute provident, nous est plus explore visito, e. L'idit au Président, nous est plus acticulièrement sensible; sans effacer des souvenirs bien acticulièrement sensible; sans effacer des souvenirs bien control l'amertane; elle nous est le émograge que les violences et les crimes individuels, comme les tempêtes politiques, peuvent plus ou moins affecter la nation, mais que la République demeure in-101ée. » M. Gaillelon déclare ensuite que la personnalité d président de la République est en dehors de tous les pa

DISCOURS DE M. FÉLIX FAURE

Un profond silence se fait dans la salle. Le Président commence nes rende

M. Un profond silence se fait dans la saile.

Le Président commence par rendre un solennel hommageà M. Carnot:

« Ma première pensée, dit-il, est pour le grand citoyen qui est tombé, rencontrant, héros du devoir, une fin digne de saile avec vous, Messieurs, ceite im Pais, il coulinue, faisant un rapprochement évident entre la conduite de son prédécesseur et la sienne, lors de la campagne dirigée contre lui, pendant le conflit parlementaire:
« La conception très élevée qu'il s'était faite de ses devoirs, la résolution très ferme qu'il avait de les accomplir, avait donné son esprit la sérénité et ce caime, dont un grand orateur a pu dire qu'ils constituent des qualités superieures chez un chef d'État, parce qu'ils sont les plus strs auxiliaires de la raison et conservent, au jugement, la luccitié, et à la volonté son équilibre. (App.)

Désireux de résondre, sans secousse inntile, chacun des problèmes qui sont poste d'une manière souvent pressante, par notre démocratie, Carnot avait adopté une régle à la fois prudente et ferme : au milieu des crises les plus graves, lorsque lui-même était en butte aux attaques les plus injurieuses et les plus passonnées, fort de sa loyanté politique et n'envisageant que la Constitution dont il avait mandat d'assurer le fonctionnement normal, et confiant dans le jugement édinitif du pays, il ne cessa jamais d'avoir foi au triomphe des idées de Voità les grandes tradition pour la triomphe des idées de voit à les grandes tradition pour la triomphe des idées de voit à les grandes tradition pour la triomphe des idées à ses auccesseurs : nous saurons nous en inspirer (applaudissements), alin de rempiir, dans toute son étendue et dans toute sa durée (nouveaux applaudissements), la mission que nous devons à la confiance des représentants du pays, « (Vifs applaudissement).

M. Féitx Faure fait ensuite l'éloge de la démocratie président Carnot, peu d'instants avant d'être frappe par Caserio : dans noute cure par la conside la condiante des rappres, la confiance réciproque sont désirables en

upations, dont le sort est dans nos constantes precu-upations.

upations, componement ininterrompn des capitanx, l'essort-coatinn de l'activité nationale sont indispensables, et ces-resultats sont d'antaut mieux assurés, dans une démo-cratie comme la nûtre, que les libertés publiques sont une semence de paix socialre. Appisadissements.) Enfin M. Félix Faure, après avoir rappelé les résultats le la campagne de Madagascar, termine en disant : « En envoyant à nos soldats et à leurs chefs l'expres-sion de sa fierte et de sa gratitude, le gouvernement de la République a été l'interprète de la nation entière. Applaudissements.)

nepuolique a été l'interprète de la nation entière. pplaudissements.)

Puisse cette unanimité, si étroitement faite quand il agit de l'intérêt de la Patrie, au debors, s'étendre à tons is objets de la vie publique intérieure!

« Placé en debors des partis, gardien de la Constitution, in e cesserai pas de faire appel à tous, pour cette cur-re de conciliation, d'apaisement, de féconde unité. essieurs, je bois à la ville de Lyon et à la démocratie ionnaise! »

LA CONFESSION

jugée par un libre-penseul

letrines, les membres du Chapitre et du clergé de la ville de Lyon eur de vous offerir les hommages de mon clergé et les miens. Nous vous remercions de venir, par voire présence en notre ville, adoucir l'amerture d'une douieur demeurée vive et profonde dans les ceurs lyon-nais, si bospitaliers et respectueux de l'autorité, animes d'un patroitsme si sincère.

> En acus conflant, comme évêque et prétres, la plus belle mission qui puisse être donnée sur la terre, la mission de la prière et du dévouement, Dieu a mis au fond on so ceurs, avec l'amour de l'Eglise, un amour profond pour la Patrie.

> Nous partageons ses joies et ses tristesses, nons soutfrons de ser auxiétés et nous chantons ses victoires. Noire ambition est de la voir heureuse et honoree, en gardant fidèlement son titre si glorieux de Fille ainée de le company de la voir heureuse et honoree, en gardant fidèlement son titre si glorieux de Fille ainée de le company de la voir heureuse et honoree, en gardant fidèlement son titre si glorieux de Fille ainée de le company de la voir heureuse et honoree, en gardant fidèlement son titre si glorieux de Fille ainée de les company de la voir heureuse et honoree, en gardant fidèlement son titre si glorieux de Fille ainée de les company de la voir heureuse et honoree, en gardant fidèlement son titre si glorieux de Fille ainée de les sortes qu'une faute qui entache l'honnere de les sorte qu'une faute qui entache l'honnere de le moreur qu'une faute qui entache l'honnere de le les sorte qu'une faute qui entache l'honner de le moreur y vancies et été merveilleusement inspirée. Le coupable, quel que sa la suite!

Le coupable, quel que sa la voir serre à voix basse dans l'oreille du prêtre, et lorsque, après s'en être accusé, il a marqué qu'il se sentait un serie à voix basse dans l'oreille du prêtre, et lorsque, après s'en être accusé, il a marqué qu'il se sentait un serie à voix basse dans l'oreille du prêtre, et lorsque, après s'en être accusé, il a marqué qu'il se sentait un serie à voix basse dans l'oreille du prê

toute trace. La société laïque est moins puissante que le prêtre

Paris, 20 février.— M. Félix. Faure, as rendant à Lyon, Nuce, dec, accompagne de BM. Léon Bourgeoide as maiters, obleure à la Chambre des épuies, un voite hauter, obleure de l'étant avec les des l'accidentes de l'étant avec les dépardit fouriers et M. Léonit, d'altereure de l'étant avec les dépardit fouriers et M. Léonit, d'altereure de l'étant avec les dépardit fouriers et M. Léonit, d'altereure de l'étant avec les dépardit fouriers et M. Léonit, d'altereure de l'étant avec les dépardit fouriers et M. Léonit, d'altereure de l'étant avec les proporties de l'étant avec les proporties de l'étant avec le prospérité.

Après sétre entreteun us instru avec M. Callinar, et mais contrait de l'étant de l'étant de la Répoblique aut le personne de la Légion d'honneur à M. Charlet, chef de la division du movrement.

A. Peures 25, le président a pris place dans le train, des l'une presentations.

M. Fèlix Faure à set enteleun jusqu'au dernier mement, qui appartient, depuis quarante-deux aux dernier de l'accident avec les membres du chinier restant à Paris.

M. Fèlix Faure à set enteleun jusqu'au dernier mement avec les membres du chinier restant à Paris.

M. Fèlix Faure à set enteleun jusqu'au dernier mement avec les membres du chinier restant à Paris.

M. Fèlix Faure à l'est enteleun jusqu'au dernier mement avec les membres du chinier restant à Paris.

M. Fèlix Faure à set enteleun jusqu'au dernier de l'accident de la République au le personne de van de l'accident de la République au le personne de van de l'accident de la République au le personne de van de l'accident de la République au le personne de van de l'accident de la République au le personne de van de l'accident de la République au le personne de van de l'accident de la République au le personne de l'accident de la République au le perso

Le professeur Bouchard qui a étudie cent cas à ce point de vue, a Irouvé 50 fois un régime alimentaire normal; supérieur à la normale, 40 fois, Chez les dix autres malades, la ration alimentaire quotidienne était sensiblement inférieure à la normale, Voilà donc les obèses lavés, au moins partiellement, de l'accusation banale d'être de gros mangeurs. Serait-ce le manque d'exercice 7 lei, nons abordons'un terrain dangoreux, car il est difficite de déterminer si l'inactivité physique n'a pas été elle-même été engendrée par l'obésité.

D'ailleurs, le savant que nous citons plus haut affirme que, sur cent malades, il n'a trouvé que 38 fois un exercice musculaire insuffisant, et que, dans 28 cas, même, (4) Cet article est tiré du Patriote, de Bruxelles.

(1) Cet article est tiré du Patriote, de Bruxelles.

s'agissait d'individus se donnant un exercice supérieur

il s'agissait d'individus se donnant un exercice supérieur à la moyenne. En réalité, il y a autre chose; un facteur plus puissant, à lui seul. que l'excès, de nourriture et le manque d'excercice; c'est une prédisposition particulière sans laquelle il n'y a pas d'obesité possible.

Certains individus — on pourrait dire certaines races, — sont absolument réfractaires à l'engraissement, d'autres, au contraire, ont à l'obesité une tendance marquée, et ou a les plus grandes difficutés à obtenir et à maintener chez eux l'amaginssement.

Guelles sont les prédispositions à l'obesité est directement chez eux l'amaginssement.

Guelles sont les prédispositions à l'obesité est directement chez eux l'amaginssement.

Guelles sont les prédispositions à l'obesité est directement de la façon de vivre particulière à la femne, on ne peut nier l'influence prédisposante du sexe fémini.

Ge n'est pas fout, pour la plupart des médecins, cette affection aurait aussi des reiations certaines avec le tempérament arthritique, donc avec la goutte, lertumalisme chronique, le diabète, etc. d'autre part, avec certains états névropathiques, héréditaires, le plus souvent. N'insistons pas, car la question dévient trop spéciale et nous altons quitter le terrain de l'hygiene pour nous engager innitiement dans la brousse de la pathologie, où nous n'avons rien à fatte.

Retenons ecc cependant, c'est que ces affections sont caracterisées par ce que l'ou a dans loyre dont le tirage est insufficant; le combustible est incomplètement brûlé, les cendres s'accumulent et peux à peu dounfent le feu.

Chez beaucoup d'obèses arthritiques ou névropathes, la méme chose se produit. Les aliments ne subissent pas une transformation complète, ils ne sont pas brûlés ou utilisés d'une façon normale, et il y a obesité par diminution des dépenses nutritives, par non-usure des aliments.

Ceci étant connu, le traitement de cette initimité e déduit aisément. Il faudra agir sur la constitution lle-méme qui prédisposé à l'obésité; il faudra cherchet diminuer les recettes, à augmenter les dépenses de Corganians

as déduit aisément. Il faudra agir sur la constitution elle-méme qui prédispose à l'obésité; il faudra chercher à diminuer les recettes, à augmenter les dépenses de l'organisme.

Diminuer les recettes... cela se traduit pour beaucoup de gens en ces deux mots: affaiblir l'obèse par l'inantition de crésultat fâcheux d'enlever à la fols, à des gens relativement bien portants, leur graisse et leurs forces.

Des accidents extrément graves peuvent se produire dans ces cas, ils ont pour cause la dégénérescence du dans ces cas, ils ont pour cause la dégénérescence du ceur. Cet organe égés surcharge de graisse Saccomode l'est mai d'un régime qui, sous prétexte de le « dégrais-les mai d'un régime qui, sous prétexte de le « dégrais-les mai d'un régime qui, sous prétexte de le « dégrais-les mai d'un régime qui, sous prétexte de le « dégrais-les mai d'un régime qui, sous prétexte de le « dégrais-les moissements de l'individu. Ce traitement existe-t-il ? Certes, mais il doit être différent pour chaque malade, adapté à chaque constitution. Nous nous bornerons donc à d'unner ici quelques indications générales.

Dancel, Pertel et récemment Schweninger — le médecin du prince de Bismarck, — ont signalé l'utilité qu'il y a pour la cure de l'obesité à diminuer la quantité de liquide ingérée. D'autres savants ont, au contraire, consellé l'absorption de grandes quantités de liquide. La consommation de boissons aux repas : 330 granmes de liquide a chaque repas est un maximum qui e peut être dépassé.

Dans l'intervalle des repas on peut se permettre de l'eau pure, des eaux minérales, un peu de vin léger, ijamais d'alcooi, de bière, de vin. de tiqueur ou de champage. Le thé très chaud et le café tres léger—tres chaud obijours — sont surfout recommandables, à condition préalable qui agit plus shrement et plus rapidement L'obèse se conteute de prendre par jour un litre et demi de lait et cinq cufs répartis en cinq repas, cela pendant vingt jours. Les malades sont soums ensuite au régime que nous avons décrit plus haut, et cela d'une faon

Après avoir examiné comment on peut dim

Après avoir examiné comment on peut diminuer les recettes de l'organisme, voyons comment augmenter ses dépenses. Il est banal de le répéter, l'exercice, l'exercice au grand air est le meilleur moyen qui permette d'atteindre ce but.

Ce qui est moins connu, c'est l'excellence de l'exercice à jeun, chez les obèses. Les entraineurs anglais et surtout le célècre Maclaren ont prouvé depuis longtemps son efficacité extraordinaire, Ici les matériaux nécessaires pour la production du travaii mécanique sont empruntés non aux substances absorbées ou en circulation, mais à la graisse de l'individu directement.

Si l'exercice peut donner les meilleurs résultats, il peut en donner de bien mauvais mussi. Le cœur se faitigue et se surmène rapidement chez les obèses, aussi doit-on s'entrainer méthodiquement, et même au besoin recourir à l'hydrothérapie froide, aux bains courts et froids, voir même au massage dans certains cas.

Troids, voir même au massage dans certains cas. et marches ascensionnelles, pour excellente qui consiste en marches ascensionnelles qui vec réserve.

Comment agir sur la précipe de la constitutionnelle à l'obésité? La chose est dificile, nous le reconnaissons. On sait cependant que les alcalins et les eaux minérales alcalines donnent dans ces cas de très bons resultats, on sait que cette médication n'offre aucun inconvénient. Le sel de cuisine, le bicarbonate de soude, les eaux de l'obly, de Vais, d'Ems, de Carisbad, de Kissingen, etc.. La difficile n'est pas tant de faire une cure que de per-sévérer plus tard dans l'observation d'un régime, attênué it est vrai, mais sévère encore, puisqu'il excit ce que beaucoup de maiades adorent : la bière, le sucre, les féculents, les réunions au cafe et autour d'une table bien servie.

Nous croyons utile en finissant de poser cette question: faut-il se soigner? Nous avons montré au cours de cette ausserie que l'obèse est presque toujours un malade chez equel le cour est léée, ou affaibli. Cette seule considération justifie la nécessité d'un traitement rigoureux et persévérant.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La séance est ouverte à 2 beures 20.

La seance est ouverte à 2 neures 20.

L'esclavage à Madagascar

M. Denys Cochin. — J'ai l'honneur de déposer en mon nom et au nom d'un grand nombre de mes collègues une proposition de loi tendant à l'abolition de l'esclavage à Madagascar. (Très bien).

Plusieurs voie: Lisez I Misez I

La Chambre ordonne la lecture de la proposition de

M. DENYS COCHIN lit l'exposé des motfs de sa pro-sation concluant à l'adoption d'un article unique ains position concusant a radoption d un article unique amis-conçui : « L'esclavage est aboli à Madagascar. » (Applaudisse-ments à droite).

M. DOUMEL. — Le gouvernement demande le renvoi de la proposition à la commission des colonies.

Le renvoi est ordonné.

La réglementation des halles centrales

ration d'urgence, la custimu pesse et la unitation articles.

M. D'ALLERES estime que le nouveau projet ne répond aucunement au désir de l'agriculture française et qu'il est très grave d'avoir modifié, comme on l'a fait, le projet adopté par le Sénat.

M. AUDIFFERD, rapporteur, répond que le nouveau système proposé contient des garantles qui rendent la fraude impossible, le préfet de police a lous les pouvoirs pour exercer la plus active surveillance.

Il y a sculement entre le projet du Sénat et le projet que la commission propose des différences d'ordre secondaire, sur lesquelles la commission a cru devoir transiger, notamment sur la nomination des intermédiaires chargés de procéder à la vente.

M. n'Altalkres. — Dans les balles de Paris, il y a des font tous leurs efforts pour empécher le vote de la loi.

M. GOBLET proteste de son banc.

M. D'ALLERES. — De veux dire qu'il y a des gens qui intriguent sans cesse autour des membres de la commission. Je ria jamais eu l'intention de suspecter personne. (Approbation sur un grand nombre de bancs.)

L'orateur propose, à titre d'amendement, à l'article der du projet de la commission, l'article der du projet voté par le Sénat. (Très bien.)

M. Lépine, préfet de police, commissaire du gouvernement, appuie le projet de la commission. De toutes les fraudes, dil-il, qui peuvent être commisson aux Halles, il y en a deux principales : la premieries et celle par la quelle, le commissionnaire, par une vente fictive, s'adjage la marchandise, bour la vendre felelement le leudemain avec prime; desormais, cette fraude ne sera plus possible.

Les deux principales can le fraude ne sera plus possible.

Les deux principales paragraphes de l'article der de la commission sont adonés na réak sour contre 98.

Talseconde l'audie est cene qui consiste onais les minerations des prix de ventes; cette maiversation sera également impossible.

Les deux premiers paragraphes de l'article 4er de la commission sont adoptés par 448 voix contre 98.

Après le rejet de tous les amendements, les derniers paragraphes de l'article 4er et tous les autres articles du projet de la commission sont adoptés.

L'ensemble du projet est adopté à mains levées, et la séance est ronvoyée à jeudi. La séance est levée à 5 heures.

NOUVELLES DU JOUR

ses correligionnaires et non entre anarchistes,
Lamuse d'atit.

L'on, porteur d'une photographie de
M. Félix Faire.
Le correspondant du Figaro tient de source obsolument certaine que la sûreté signale de toutes parts des
déplacements d'anarchistes, à l'occasion du voyage du
President de la République.
La queetion de l'impôt sur le revenu à la
Commission du Budget
Paris, 29 février. — Sur la proposition de M. André
Lebon, la motion suivante a été votée par la Commission
du budget:

« La commission receva jusqu'au dimanche 8 mars les
communication écrites que les chambres de commerce, syndicats agricoles et industriels croiraient devoir lin adresser au
recent deposé par le gouvernement. »

La Commission receva jusqu'au dimanche 8 mars les
communicates agricoles et industriels croiraient devoir lin adresser au
recent de la commission de budget a es suite procédé à la désignation de son rapporteur ganéral, M. Delombre, député
des Basses-Alpes, dont nous avons fait prévoir l'élection
a été étu par 23 voix, contre 2 à M. André Lebon, 1 à M.
Jumel et l'a builetin blanc.

La loi sur les soclétés de secours mutuels
Un amendement de M. l'abbé Lemíre a déposé l'amendement situant à la loi sur les soclétés de secours mutuels
un dement de M. l'abbé Lemíre a déposé l'amendement situant à la loi sur les soclétés de secours mutuels

La loi sur les societés de secours mutuels
Un amendement de M. l'abbé Lemire
Paris, 29 février. — M. l'abbé Lemire a déposé l'amendement suivant à la loi sur les sociétés de secours mutuels:
Article 35. — An heu do: « Sanf l'immenble exclusipement affecté à leurs services, » mettre: « Sanf les immenbles exclusivement affectés à leurs services ou aux œuvres qu'elles ont pour objet. »
L'augmentation des garanties des inculpés
Paris, 29 février. — La commission sénatoriale relative à l'instruction prealable, en matières de crines etdélits, à décidé en principe d'augmenter les garanties que possedie actuellement l'inculpé et de lui accorder notamment le permis de communiquer avec son conseil dès son arrestation. Elle a chargé M. Jean Dupuy de codifier les textes dans ce sens.

Mort du général de brigade Michel

Mort du général de brigade Michel

Mort du général de brigade Michel
Paris, 29 février. — Le général de brigade Michel, du
génie, vient de mourir dans l'établissement des Frères
sant Jean-de-Dieu, où il était depuis plusieurs mois en
raitement.
Comme colonel, il occupa les fonctious de sous-chel
fétat-major du gouvernement de Paris; il fut promu
général de brigade le 18 mai 1885, mais atteint par les
premiers symptômes de la maladie qui devait l'emporter,
il ne put rejoindre le poste de gouverneur de Maubeuge
pour lequei il avait été désigné et il dut se faire mettre
un disponibilité.

Les obsèques du général Michel auront lieu le 2 mars, midi, en l'église Saint-François-Navier.

Les obsèques du général Michel auront lien le 2 mars, à mid, en l'eglise Saint-François-Navier.

Le proces de la « France »

Auxerre, 29 fevrier. — Le procès intenié par M. Jules Guichard, sénsteur, au journal la France, pour la publication de son nom dans la liste des 103, vient aujourd'hui devant la Cour d'assisse de l'Yonne.

M.M. Lalou, de Colieville de l'ascal, répondent à l'appel de leur noni; défaut est donné contre MM. Casamelti, Aubey, Bonneteirs et Vitrac-Desroziers. Deux témoins seulement sont présents : MM. Guichard et Janiand, M' de la Loge, Salancon et Chappur d'Arnouville sont an Banc de la défense. M. Guichard s'est désisté et ne se porte pas parlie evvile.

Latou, Aubey, Calainett et Bonneterre, chacun à deux des rions et 100 fr. d'amende, Vitrac-Desroziers à six mois de prison et 200 fr. d'amende.

Arrivée. À Marweille, du transport « Annamite» veuant de Madagascar, est arrivé cet apres-mdt; il avant à bord 9à officiers ou soldats à destination de slarseille; 69 des passagers des diverses armes ont été d'rigés sur l'hôpital.

Trois décès se sont produits pendant la traversée.

hôpital. Trois décès se sont produits pendant la traversée. L'Annamite suivra demain ponr Toulon, où il débar-quera 208 officiers et militaires de la marine.

Mort. à Florence, du comte Charles de Talleyrand-Périgord
Florence, 29 février.— Le comte Charles de Talleyrand-Périgord, ancien ambassadeur français, sénateur de l'Empire, est mort.

Arrivée du duc d'Orléans à Bruxelles Bruxelles, 29 février.— Le duc d'Orléans, venant d'Italie, est arrivé à Bruxelles aujourd'hui, Il était accompané du duc de Luynes et de M. Monicourt, son secrétaire.

Nous savons par eux que l'empereur d'Autriche fera une visite d'un quart d'heure à M. Félix Faure et que ce dernier lui rendra sa visite le jour même au cap Martina. Lors de la vieite de l'empereur, personne n'assistera à l'entretien qui aura lieu dans la inairie, entre l'empereur et le président de la République.

L'aunonce de cette entrevue a éveillé l'attention publique en Autriche, et quellas que soient les exigences de la politique, on y fait gré à l'Empereur de cette nouveile marque de sympathie pour la Frauce.

Les obséques de M. Arsène Housaye
Paris, 29 février. — Les obséques de M. Arsène llousaye out eu lieu, à midi, à l'église Si-Philippe-du-Roule, Au départ de la maison mortuaire, une compagnie d'infanterie a rendu les honneurs. La cérémonie à l'église a, suivant le désir du éfeunt, et de des plus simples.

Le deuil était conduit par le fils du défunt : M. Henri Housaye, de l'Académie française. Parmi les assistants, nous remarquons MM. Leygues, Trarieux, comte de Montesquion, Fezensac, Jules Simon, Waddeck Konsesau, de liferédia, etc. Après la cérémonie, le cortège s'est dirigé vers le Père-Lachaise où des discours ont été prouoncès par MM. Boujon. Zola et Claretie.

par NM. Boujon, Joia et Clarette.

Le santé da général Bourbakt

Le Gaulois annonce que le général Bourbakt ne s'est
point encore relevé de la terrible crise qui a mis sa viè
en daager et que, très malade, il ne peut recevoir les
délégnés des anciens de la garde impériale qui se proposaient de se rendre auprès de lui à Rayonne. Le geieral
Bourbaki rensercie tous ceux qui ont bien voutu se souvenir de lui.

Paris, 29 fevrier. — M. Espinas s'est rendu cet aprèsmidi à la Conciergerie, pour interroger à nouveau, en les confrontant, Arton et bupas. Il entendra aussi peut-être, M. Souligoux. Avant de terminer son enquête, le juge se rendra au Luxembourg, recevoir la déclaration de M. Loubet. Paris, 29 février. — M. Nartiu, commissaire aux délégations pudiciaires, sur mandat de M. Espinas, s'est rendu cet après-midi, à le direction générale des Postes et Télégraphes, au suiet de télégrammes envoyés par Dupas et par Arton, on dit même échangés entre eux sous une sipnature de convention. Le voyage de M. Félix Faure et les anarchistes. — Une quadruple arrestation à Valence, 20 février. — Ce main, le bruit courait qu'ine bande d'anarchistes se rendant à Lyon pour tuer M. Félix Faure, venuit d'être artélée. Voic ce qui a donné naissance à ce bruit :

Les employés de la gare conduisaient ce matin, au commissariat spécial, quatre individus, 3 espagnols et it alien, qui voyageaient sans billet.

Interrogés sur le but de leur voyage, ils déclarérent d'une phologard; ils out été écroués.

Paris, 29 février. — M. Espinas fait démentir qu'il attailen, qui voyageaient sans billet.

Interrogés sur le but de leur voyage, ils déclarérent d'une phologard; ils déclarérent de valence, dans lesquelles il est dit que l'italien arrêté, avec trois espagnols, est un nommé Lorenzo (Zanusso, né à Pignerol, agé de 33 ans, qui, comine Caserio, exerce la profession de boul-niger.

Interrogé, il a déclare que l'argent trouvé en sa possession provenait d'une collecte faite à Marseille entre ses corréligionnaires et non entre anarchistes.

Camusso detait, di-ton, porteur d'une pholographie de M. Félix Faure.

Le correspondant du Figaro tient de source obsolu-

La requête des deputes socialistes
Paris, 2º février. — Le gouvernement a définitivement
refusé la grace de Cyvoct, condammé pour participation
à l'explosion de Lyon, il y a plusieurs années.
Le cabinet a élé d'avis de ne pas accueillir la requête
que les deputés socialistes lui avaient adressée en faveur de Cyvoct et, par suite, le président de la République, se rangeant à l'avis des ministres, n'a pas exercé
sa prerogative en faveur du condamné lyonnais,

L'évacuation de l'Egypte demandée à l'Angleterre par la Turquie Paris, 29 février. — L'Agence nationale communiqu la dépêche suivante, que nous reproduisons squs ré-

LERHIN Nous l'avons eu votre Rhin allemand Il a tenu dans notre verre... Il nous reviendra je l'espère; Nous le parfumerons au Congo triomphant! L. Durandal, au Savonnier Victor Vaissier.

CHRONIOUE LOCALE

ROUBAIX

Les listes électorales et la convention francobelge. — Le cas d'an étranger né en France. — Au
moment ou la petrode électorale va s'ouvrir, il est intéressant de savoir comment il faut interpréter l'article s'
de la convention franco-belge du 30 juillet 1893, ainei que
les dispositions de la loi du 22 juillet 1893, ainei que
les dispositions de la loi du 22 juillet 1893, ainei que
les dispositions de la loi du 22 juillet 1893, ainei que
les dispositions de la loi du 22 juillet 1893, ainei que
les dispositions de la loi du 22 juillet 1893, de 1891, a été
modifie par la loi du 28 juin 1893, cette loi stipule
qu' « est Français tont individu né en France d'un eitranger qui, in-même y est né. »

Mais, en employant l'expression « un étranger, » la
loi n'a fait aucune distinction entre le père et la mère.
Ce terme « un étranger » semble donc s'appliquer aussi
bien à l'un qu'à l'autre. la Comunission municipale de
la Ville de Houbaix rendait une décision, en vertu de
la ville de Houbaix rendait une décision, en vertu de
la ville de Houbaix rendait une décision, en vertu de
la ville de Houbaix rendait une décision municipale, en
les distances de la lois de la liste électorale, le
nom d'un homme né à Roubaix, en 1870, d'un père étranger et d'une mère née en France. La Commission se fondistances à Lablances, M. X.... avait denande «
call, répondie la qualité de Français, pour se soustrairo
aux obligations du recrutement en France.
M. X... a interjete appet de la décision m...nicipale, en
demandant que son inscription sur la liste électorale fut
ordonnée. M. X... faisalt remarquer, en mème temps,
que sa demande n'extigeait pas, à propreuent parler, la
soulton préjudicielle d'une question d'Etat, mas que la
contestation soulevée par la comunission d'Etat, mas que la
contestation soulevée par la comunission d'Etat, mas que
la contestation soulevée par la comunission d'Etat, mas que
la contestation soulevée par la comunission d'Etat, mas que
la contestation soulevée par la comunission d'Etat, mas que
la contestatio

Mort. à Florence, du comte Charles de Talleyrand-Périgord
Florence, 29 février.— Le comte Charles de Talleyrand-Périgord, ancien ambassadeur français, sénateur de l'Empire, est mort.

Arrivée du duc d'Orléans à Bruxelles
Bruxelles, 29 février.— Le duc d'Orléans, venant d'Italie, est arrivé à Bruxelles autre de l'Empire, gai du de de Luynes et de M. Monicourt, son secrétaire.

Le prince Henri d'Orléans, venant de Paris est également arrivé aujourd'hui à Bruxelles.

Un déficit d'un demi-million.

Constaté dans une caisse d'épargne, en Prusse
Berlin, 29 février. — On mande de Sonderburg (Sitésie) qu'on a constaté dans la caisse d'épargne, en Prusse
Berlin, 29 février. — On mande de Sonderburg (Sitésie) qu'on a constaté dans la caisse d'épargne de Lyssabel, un déficit de plus d'un demi-million.

Le député Lassen, récemment décéde, avait été directeur de cette caisse.

L'embarquement des troupes à Naples
en présence du Roi

Naples, 29 février. — Le roi qui est arrivé ce main, a été reçu par M. Crispi; une foule imposante l'acclamait.

L'et après-midi, le roi, accompagné des généraux l'inscrit sur la liste de l'arrivé de prus d'en de l'arrivé de maint l'arrivé de l'arrivé de prus d'en de l'arrivé de maint l'arrivé d'en présence du Roi

L'etaprès-midi, le roi, accompagné des généraux l'inscrit sur la liste de l'arrivé de prus d'en de l'arrivé de maint l'arrivé de l'arrivé de maint l'arrivé d'en de l'arrivé de maint l'arrivé d'en résolue par M. L. Petit, l'age de Lyssabel, un d'et requi par l'arrivé de maint l'arrivé d'en résolue par d'en de l'arrivé de l'arrivé de maint l'arrivé de maint l'arrivé d'en résolue par d'en de l'arrivé de l'arrivé de l'arrivé de maint l'arrivé d'en résolue par d'en de l'arrivé d'en résolue par l'arricle 8 de la Convention de 1891; mais il revendique sa qualité de férançais, s'est donc en unité d'er résolue par M. L. Petit, l'arge de Lorden vient d'er résolue par d'en l'arricle 8 de la Convention des d'en présent de l'arrivé d'en résolue par l'arricle 8 de la Convention des d'els présent de

La regiennentation des naires centrales L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi adoptée par le Sénat tendant à la ré-jementation des halles centrales de Paris. M. Gouler déclare qu'il se proposait de combattre la ci adoptée par le Sénat parce qu'elle portait atteinte aux roits de la Ville de Paris, mais qu'il accepte aujourd'hui e projet transactionnel proposé par le gouvernement. La discussion générale est close et, après décla-ration d'urgence, la Chambre passe à la discussion des urticles.